

ANSES - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail est un établissement public caractéristique administratif placé sous la tutelle des ministres chargés de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, du travail et de la consommation.

L'ANSES est issue de la fusion au 1er juillet 2010 de l'AFSSA (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments) et de l'AFSSET (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail).

L'ANSES met en oeuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste.

Elle contribue principalement à assurer la sécurité sanitaire humaine dans les domaines de l'environnement, du travail et de l'alimentation.

Elle contribue également à assurer :

- » la protection de la santé et du bien-être des animaux ;
- » la protection de la santé des végétaux ;
- » l'évaluation des propriétés nutritionnelles et fonctionnelles des aliments.

Elle exerce enfin des missions relatives aux médicaments vétérinaires via l'ANMV (Agence Nationale du Médicament Vétérinaire).

Dans son champ de compétence, l'ANSES a pour mission de réaliser l'évaluation des risques, de fournir aux autorités compétentes toutes les informations sur ces risques ainsi que l'expertise et l'appui scientifique et technique nécessaires à l'élaboration des dispositions législatives et réglementaires et à la mise en oeuvre des mesures de gestion des risques.

Elle assure des missions de veille, d'alerte, de vigilance et de référence. Elle définit, met en oeuvre et finance des programmes de recherche scientifique et technique.

Elle propose aux autorités compétentes toute mesure de nature à préserver la santé publique. Lorsque celle-ci est menacée par un danger grave, elle recommande à ces autorités les mesures de police sanitaire nécessaires.

Elle participe aux travaux des instances européennes et internationales, et y représente la France à la demande du Gouvernement.

L'Agence propose plusieurs formules de magazines. Plus ou moins spécialisés, ils abordent différents domaines de recherche et d'évaluation de l'Agence. Voir : <http://www.afssa.fr/PN8001.htm>

(Août 2010)

Domaine(s) de compétence(s)

- » Recherche
- » Contrôle officiel
- » Consultation et recommandations

Coordonnées

27-31 avenue du Général Leclerc
94701 Maisons-Alfort
France

Téléphone: 33 (0)1 49 77 13 50

Télécopie: 33 (0)1 49 77 26 26

Site Web: http://www.anses.fr/index_2010.php

Email: questions@anses.fr

Acteur(s) - Voir aussi

- » Institut Pasteur

- » EFSA - European Food Safety Authority
- » CIRAD - Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
- » DGAL - Direction Générale de l'Alimentation
- » InVS - Institut de Veille Sanitaire
- » INRA - Institut National de la Recherche Agronomique
- » EMEA - European Medicines Agency
- » SIMV - Syndicat de l'Industrie du Médicament Vétérinaire et Réactif
- » Agrocampus Ouest
- » ANMV - Agence Nationale du Médicament Vétérinaire
- » LNR - Laboratoires Nationaux de Référence
- » RFSA - Réseau Français pour la Santé Animale

Ressource(s) consulter

- » JRA - Journées de la Recherche Avicole
- » Rapport "Mortalités, effondrements et affaiblissement des colonies d'abeilles"